

Avis de recrutement sans concours d'agents des services hospitaliers qualifiés de classe normale (H/F)

La Directrice de l'Etablissement Public Médico Social d'Amiens (EPMSA)

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2021-1827 du 24 décembre 2021 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière,

Considérant la vacance de cinq (5) postes d'agents des services hospitaliers qualifiés de classe normale au sein de l'EPMSA,

Arrête

ARTICLE I : Un recrutement sans concours est organisé par l'EPMSA afin de pourvoir cinq (5) postes d'agents des services hospitaliers qualifiés de classe normale.

ARTICLE II : Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

ARTICLE III : Les dossiers de candidatures seront IMPERATIVEMENT accompagnés des éléments suivants :

- 1° Une lettre de candidature, établie sur papier libre,
- 2° Un curriculum vitae détaillé, établi sur papier libre, indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

ARTICLE IV : Les dossiers de candidatures doivent parvenir complets au plus tard le : 15 mai 2026.

à : **EPMSA**
Madame Fabienne HEULIN-ROBERT - Directrice de l'EPMSA
8 rue Lescouvé
80000 AMIENS

ARTICLE V : Les candidats préalablement sélectionnés par la commission mentionnée à l'article 4-4 du décret n°2016-636 susvisé seront convoqués à l'entretien de recrutement par courrier postal.

ARTICLE VI : La date du recrutement est prévue le mercredi 17 juin 2026.

ARTICLE VII : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif - 14, rue Lemerchier - 80011 Amiens Cedex 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

AMIENS, le 09 mars 2026

Madame Fabienne HEULIN-ROBERT
Directrice de l'EPMSA

